0341794R ACADEMIE DE MONTPELLIER LPO LYCEE DES METIERS JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION AVENUE DE FIGUIERES

Tel: 0467136713

34874 LATTES CEDEX

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet: LOGEMENT EN COP

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 28 Année scolaire : 2019-2020 Nombre de membres du CA : 26

Quorum: 14

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration Convoqué le : 23/06/2020 Réuni le : 02/07/2020

Sous la présidence de : Laurent Thieffaine

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la reconduction de l'attribution du logement d'accueil en COP

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Les membres du Conseil d'Administration autorisent la reconduction d'attribution en C.O.P. du logement d'accueil (appartement F4) à Mme Geneviève Dillar, ARL sur poste de complément d'accueil à compter du 1er septembre 2020.

Cette convention d'occupation à titre précaire est accordée à titre gracieux pour 12 mois , seuls les fluides seront dus en fin d'année selon la consommation constatée.

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 21

 Pour :
 21

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0